



Infos Parents Décembre 2021

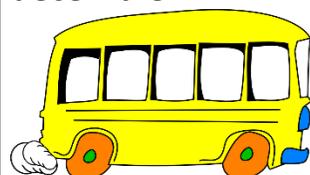
Activités de Noël



Dîner de Noël 23 décembre

- Le 23 décembre aura lieu le dîner de Noël offert à **tous** les élèves (dîneurs ou non) par la Fondation de l'école. Croquettes de poulet au menu!
- Nous avons communiqué avec le Père Noël et il nous a assuré qu'il passerait en classe le 23 décembre en AM.
- Les élèves sont invités à venir à l'école en pyjama lors de cette journée du 23 décembre.

Activités et sorties en décembre



Précolaire :

8 décembre : Prestation du conteur Steve Bernier à l'école

2e année et multi 2e-3e :

15 décembre : Pièce de théâtre à l'école Chavigny

20-21 décembre : Sylvie Leblanc à l'école (peinture sur vitrail)

Gâteaux aux fruits



Afin de supporter le Club Optimiste, l'école vend des gâteaux aux fruits au coût de 20,00 \$ chacun.

Si vous êtes intéressés, présentez-vous au secrétariat de l'école Ami-Joie sur les heures d'ouverture (7 h 30 à 11 h 30 et 12 h 30 à 15 h 30).

Info-BIBLIO



La technicienne en documentation de l'école, Mme Christine Dupuis, vous invite à consulter l'Info-BIBLIO du mois de décembre :

https://730718e8-074c-44ff-a02f-bf319b4733ac.filesusr.com/ugd/ffd236_0df53e46323c4e5eab9e2965275e9701.pdf

Bonne lecture !

Invitation Futsal 3^e à 6^e année



L'école secondaire des Pionniers invite les élèves de 3^e à la 6^e année pour une journée Futsal le 7 janvier 2022.

Vous trouverez les détails en **annexe**.

Date limite État de compte



Si vous avez un solde à payer sur votre état de compte (disponible sur le portail Mozaïk Parents), **vous êtes priés de le payer au plus tard le 23 décembre 2021**. Ces frais sont ceux du matériel didactique et/ou des activités et sorties de la programmation automnale.

Après les vacances de Noël, la programmation des activités et sorties pour l'hiver et le printemps sera annoncée et les frais facturés, s'il y a lieu.

Pour tout renseignement sur la facturation, vous pouvez communiquer avec madame Laurie au secrétariat de l'école Ami-Joie au 819 840-4322.

Merci !

<p>Voyages récréatifs Travaux et quarantaine</p> 	<p>Voici l'extrait des règles indiquées dans l'agenda concernant les voyages récréatifs :</p> <p><i>“Lorsqu'un parent prend la décision d'amener son enfant en voyage (voyage familial, tournoi sportif ou autres), il se doit d'en informer l'école, par écrit, au moins trois semaines avant le départ et de prendre entente avec le titulaire sur les effets de cette absence. En effet, durant cette période, les autres élèves de la classe continueront leurs apprentissages scolaires. L'enseignant n'est pas tenu de fournir à l'avance le travail qui sera effectué en classe. Les travaux seront donc remis à l'élève à son retour et devront être effectués à la maison.”</i></p> <p>Quarantaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concernant la possibilité pour des élèves de moins de 12 ans d'éviter la quarantaine au retour d'un voyage à l'étranger, bien que certains enfants puissent éviter la quarantaine stricte sous certaines conditions, ils doivent tout de même respecter des conditions minimales d'isolement, incluant l'interdiction d'aller à l'école. Ainsi, les mesures en vigueur actuellement ne permettent toujours pas aux élèves de moins de 12 ans de se présenter à l'école dans les 14 jours suivant leur retour au pays. <p>https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada#enfants</p>
<p>Trousse de dépistage COVID-19</p> 	<p>Des trousse de dépistage seront distribuées à tous les enfants. Vous trouverez la lettre explicative en annexe.</p>
<p>Aide à la direction</p> 	<p>Il nous fait plaisir d'accueillir M. Éric Gamache dans notre milieu à raison d'une journée par semaine. M. Gamache agira à titre d'aide à la direction.</p> <p style="text-align: right;">Bienvenue !</p>
<p>Tempêtes</p> 	<p>Lors de tempête, nous vous invitons à écouter la radio ou à visiter le site Web ou la page Facebook du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (www.csduroy.qc.ca) à compter de 6 h le matin afin de connaître la situation du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (819-379-6565). Si aucune information n'est donnée, cela veut dire que l'école sera ouverte selon l'horaire habituel.</p>
<p>Gourde d'eau</p> 	<p>Étant donné que les buvettes ne sont pas encore accessibles cette année, il est très important de fournir une gourde à votre enfant. Il peut la remplir dans une station de remplissage si besoin.</p>
<p>Objets perdus</p> 	<p><u>École Ami-Joie</u></p> <p>Consultez notre catalogue d'objets perdus en cliquant sur le coin droit de la page pour les faire tourner. Certains des objets proviennent du camp de jour qui a lieu durant l'été. Vous avez 2 semaines pour récupérer les vêtements et objets de vos enfants. Ensuite, ceux qui ne seront pas réclamés seront donnés à l'organisme l'Ouvroir.</p> <p>https://heyzine.com/flip-book/01d0b4bba5.html</p> <p>Le catalogue de des-Grès sera disponible bientôt.</p>

Invitation 1^{ère} édition du camp de futsal des Gothics de l'école secondaire des Pionniers (Trois-Rivières) organisé par notre équipe de futsal cadet M D3

Quand? Vendredi 7 janvier 22 (pédagogique)

Niveaux scolaires?

3^e à 6^e année



Horaire de la matinée :

8h15 : accueil

8h30 : ateliers techniques

10h00 : pause collation

10h30 : ateliers par position
(gardien, attaquant, etc.)

Midi : dîner

Horaire de l'après-midi :

13h00 : tournoi de futsal

14h30 : pause collation

15h00 : jeux ludiques

16h00 : fin du camp futsal



Inscriptions

- 30\$, incluant un t-shirt des Gothics (payable le matin du 7 janvier en argent comptant)
- Inscriptions en cliquant sur ce lien :
- https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSciXIMEctQdHxYddADJPxsRrfOP52Y58SWgADf3XST9xMk1ZA/viewform?usp=sf_link
- Date limite d'inscription: Le mercredi 23 décembre 2021.

Pour plus d'informations

nicolas.lesage@cduroy.qc.ca



Le 12 décembre 2021

Objet : Distribution des tests de dépistage rapides

Chers parents,

Le gouvernement du Québec a annoncé que des tests de dépistage rapide étaient distribués aux parents d'enfants fréquentant un service de garde à la petite enfance. Ces tests peuvent être utilisés à la maison (autotests) lorsque les enfants développeront des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19.

Dans les prochains jours, le déploiement progressif de ces autotests s'effectuera également dans toutes les écoles préscolaires et primaires du Québec.

Chaque enfant recevra à l'école une trousse contenant 5 autotests. Il les rapportera à la maison dans son sac afin de vous les remettre. Un feuillet explicatif est fourni avec la trousse de tests pour vous guider dans l'administration de ceux-ci à votre enfant.

Les autotests ne contiennent aucune substance dangereuse. Ils peuvent être conservés à une température entre 2°C et 30°C. Il n'est donc pas requis de les conserver au frais. De plus, ils peuvent être jetés à la poubelle après leur utilisation.

Les autotests sont un ajout à l'ensemble des mesures sanitaires mises en place dans les écoles. Bien que ce nouveau moyen de dépistage soit déployé, il doit être utilisé en complément des autres mesures sanitaires en vigueur. Il est donc primordial de rester vigilant.

Pour plus d'information sur les consignes sanitaires en milieu scolaire et sur les tests de dépistage rapide, vous pouvez consulter :

- la page web des [directives spécifiques pour le milieu de l'éducation](#) ;
- la page web concernant les [tests rapides](#).

Je vous remercie de votre habituelle collaboration et vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Isabelle Héon
Directrice